



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2015 TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|------|
| SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2015 | 1334 |
| TABLE DES MATIÈRES | 1334 |
| Province de Québec | 1334 |
| 1. Ouverture et mot de bienvenue de la session | 1334 |
| 1.1 Dépôt du certificat de l'avis de convocation du maire..... | 1334 |
| 1.2 2015 09 186 Nomination d'un secrétaire d'assemblée..... | 1334 |
| 1.3 2015 09 187 Acceptation de l'ordre du jour..... | 1335 |
| 2. 2015 09 188 Engagement d'un directeur général par intérim | 1335 |
| 2.1. 2015 09 189 Autorisation de signer les chèques et effets bancaires..... | 1335 |
| 2.2 2015 09 190 Nomination de la personne responsable de l'accès à l'information 1336 | |
| 2.3 2015 09 191 Mandat général au directeur général par intérim | 1336 |
| 2.4 2015 09 192 Tronçon piétonnier | 1336 |
| 3. Période de questions | 1336 |
| 4. 2015 09 193 Levée de la session extraordinaire | 1336 |

Province de Québec Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenu à l'hôtel de ville, 1439, chemin Favreau, le 29 septembre 2015, à 19h30, présidé par son Honneur le Maire Bernard Marion à laquelle assistaient les conseillers :

| | |
|----------------------------|--------------------------|
| Madame Émilie Groleau | Monsieur Yvon Desrosiers |
| Monsieur Jacques Ménard | Monsieur Ronald Bergeron |
| Madame Nicole Pinsonneault | Monsieur Gary Caldwell |

Et le directeur général par intérim, monsieur Roland Gascon

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit :

1- Ouverture et mot de bienvenue de la session

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et, après avoir constaté le quorum, l'avis de convocation, il ouvre la session.

1.1 Dépôt du certificat de l'avis de convocation du maire

Monsieur le maire dépose le certificat de l'avis de convocation des membres du conseil pour la tenue de la présente séance.

Considérant que tous les membres du conseil sont présents ceux-ci renoncent à l'avis de convocation

1.2 2015 09 186 Nomination d'un secrétaire d'assemblée



IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal autorise la nomination de monsieur Roland Gascon, secrétaire d'assemblée pour la séance extraordinaire du 29 septembre 2015.

VOTE POUR 6 CONTRE 0 ADOPTÉ

1.3 2015 09 187 Acceptation de l'ordre du jour

1. Ouverture de la session extraordinaire
2. Directeur général par intérim
3. Période de questions
4. Levée de la session extraordinaire

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault
APPUYÉ par le conseiller Jacques Ménard
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la session extraordinaire du 29 septembre soit adopté tel que lu en ajoutant les points suivants :

- 1.1 Dépôt du certificat de convocation du maire
- 1.2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
- 2.1 Autorisation de signer les chèques et effets bancaires
- 2.2. Nomination de la personne responsable de l'accès à l'information
- 2.3. Mandat général au directeur général par intérim
- 2.4 Tronçon piétonnier

VOTE POUR 6 CONTRE 0 ADOPTÉ

2. 2015 09 188 Engagement d'un directeur général par intérim

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'engager Monsieur Roland Gascon au poste de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim;

D'appliquer à Monsieur Roland Gascon les mêmes conditions de travail et avantages sociaux prévus au contrat de travail de Monsieur Réjean Fauteux à l'exception du nombre de semaines de vacances;

De fixer à 4 semaines de vacances ou 8% du salaire gagné par Monsieur Roland Gascon;

De fixer la fin du contrat à 2 semaines après le retour à plein temps de monsieur Réjean Fauteux ou à 4 semaines après l'entrée en fonction d'un nouveau directeur général.

D'autoriser le maire à signer pour et au nom de la municipalité ledit contrat.

VOTE : POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉ

2.1. 2015 09 189 Autorisation de signer les chèques et effets bancaires

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;



ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, Monsieur Roland Gascon, à signer les chèques et autres effets bancaires à compter du 29 septembre 2015 jusqu'au retour de Monsieur Réjean Fauteux.

VOTE : POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉ

2.2 2015 09 190 Nomination de la personne responsable de l'accès à l'information

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

De nommer le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, Monsieur Roland Gascon comme personne responsable de l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes et sur la protection des renseignements personnels*.

VOTE : POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉ

2.3 2015 09 191 Mandat général au directeur général par intérim

ATTENDU que dans le cadre de ses activités courantes la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton entretient des relations avec divers organismes gouvernementaux tels que : le Ministère des Affaires municipales et de l'Organisation du territoire, la MRC de Coaticook, le Ministère de l'Environnement, la Commission de protection du territoire agricole, le Ministère du Revenu du Québec et Revenu Canada, le directeur général des élections;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault
APPUYÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim Monsieur Roland Gascon, à signer tous documents nécessaires dans le cadre des activités courantes de la municipalité.

VOTE : POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉ

2.4 2015 09 192 Tronçon piétonnier

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'autoriser la réalisation d'amélioration du tronçon piétonnier entre le Centre communautaire et le rond-point du développement les Collines paisibles par l'entrepreneur Scalabrini et fils pour un montant maximum de 1 400\$ plus les taxes applicables.

VOTE : POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉ

3. Période de questions

4. 2015 09 193 Levée de la session extraordinaire

L'ordre du jour étant épuisé,



IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la session extraordinaire du 29 septembre 2015 soit levée.

Bernard Marion, Maire

Roland Gascon
général et secrétaire-trésorier
par intérim

Je, Bernard Marion, atteste que la signature du
présent procès-verbal équivaut à la signature par
moi de toutes les résolutions qu'il contient au
sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*